

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE DU XS RELAIS/EQUIPE

Article I. Organisation

Le XS format relais par équipe est organisée par Pontivy Triathlon. L'épreuve est agréée par la Ligue Bretagne.

L'épreuve se déroulera le 11 Mai 2019 en centre de ville de Pontivy, 56300

Article II. Règlement général en vigueur

Ce règlement est adossé à celui régissant du règlement des épreuves de la Fédération Française de Triathlon : <http://www.fftri.com/reglementation-sportive>

La remise d'un dossard implique que le concurrent a pris connaissance du texte et qu'il s'engage à s'y soumettre. Le règlement des courses de Triathlon est consultable sur notre site : <http://www.pontivy-triathlon.fr/> ou affiché sur le lieu, le jour de l'épreuve.

Penser à apporter votre bonnet natation (club ou individuel) car l'organisation n'en fournira pas et il est obligatoire pour nager.

Article III. Participation

La course est ouverte à tous les licenciés de la FFTRI qui possèdent une licence Fédérale et à tous les non licenciés sur présentation d'un certificat médical pour la pratique du Duathlon ou du Triathlon « de moins d'une année » à la non contre-indication et par l'acquisition d'une licence journée.

Les catégories autorisées à participer aux courses :

- A partir de minimes (après 2005) sur le triathlon Relais Olympic.

Nota 1 : Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Article IV. Epreuve

Le samedi 11 mai 2019 :

Heure d'ouverture et lieu de retrait des dossards le samedi 11 mai 2019 de 14h00 à 16h à l'Hôtel de Ville 56300 Pontivy.

Penser à apporter **vosre bonnet natation** (club ou individuel) car l'organisation n'en fournira pas et il est obligatoire pour nager.

Pour le départ du relais XS, une chambre d'appel sera mise en place selon l'ordre du numéro d'inscription pour accès au ponton du départ natation.

CATEGORIE DE L'EPREUVE TRIATHLON RELAIS OLYMPIC :

350m Natation, 6km vélo, 1,8km CAP.

Triathlon distance XS avec abri non autorisé (pas de drafting)

Heure de clôture de retrait des dossards : le samedi 11 mai 15h30

Heure ouverture aire de transition aux athlètes : le samedi de 14h15 à 15h45

Heure de départ de l'épreuve à l'aire de départ 16h00

équipes mixte format olympique (2 gars 2 filles)

Heure de départ de l'épreuve à l'aire de départ 16h05 autres équipes

Heure approximative de fin d'épreuve : 19h00

L'épreuve sera d'un maximum de 100 équipes.

REMISE DES PRIX 19h

Article V. Règlements des courses et sanctions

Le règlement de la Fédération Française de Triathlon prévaut durant l'épreuve. Toute modification éventuelle sera notifiée aux participants avant le départ de la course. Les sanctions et pénalités possibles sont celles prévues par le règlement 2019 de la FFTRI. Les décisions sont sans appel et le fait de prendre part aux épreuves implique l'acceptation du règlement. Tout manquement aux règlements est susceptible d'engendrer une mise hors course.

Article VI. Inscriptions et frais d'engagement

Les engagements se feront exclusivement en ligne sur le site pour les épreuves de 1 à 6 :

<https://inscriptions-teve.fr/finales-championnats-de-france-jeunes-de-triathlon-zone-ouest-2019>

Format Tarif	AT	FORMAT	OUVERTURE AT	FERMETURE AT	DEPART	Participant Max	Tarif	PRIX D'ENGAGEMENT / individuel	PRIX D'ENGAGEMENT / Equipe avec Pass Compétition
Tarif 4 licenciés FFTRI	1 et 2	XS	14h15	15h45	16h00	100	Tarif 4 licenciés FFTRI	12,50 €	50,00 €
Tarif 3 licenciés FFTRI et 1 non licencié FFTRI	1 et 2	XS	14h15	15h45	16h00	100	Tarif 3 licenciés FFTRI et 1 non licencié FFTRI	12,50 €	52,00 €
Tarif 2 licenciés FFTRI et 2 non licenciés FFTRI	1 et 2	XS	14h15	15h45	16h00	100	Tarif 2 licenciés FFTRI et 2 non licenciés FFTRI	12,50 €	54,00 €
Tarif 1 licencié FFTRI et 3 non licenciés FFTRI	1 et 2	XS	14h15	15h45	16h00	100	Tarif 1 licencié FFTRI et 3 non licenciés FFTRI	12,50 €	56,00 €
Tarif 4 non licenciés FFTRI	1 et 2	XS	14h15	15h45	16h00	100	Tarif 4 non licenciés FFTRI	12,50 €	58,00 €

Toute inscription sera considérée comme complète qu'après renseignement des éléments nécessaires, acceptation du règlement et paiement de l'intégralité des sommes dues. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets. Le jour de l'épreuve, les athlètes devront être en mesure de présenter leur licence et une pièce d'identité.

Article VII. Annulation

L'organisation se réserve le droit d'annuler l'épreuve dans les cas suivants : conditions météorologiques défavorables : inondations, froid extrême, chemins et routes non praticables, non autorisation de la Préfecture ou de la ville de Pontivy, cas de force majeure, absence d'un intervenant du domaine médical.

En cas d'annulation de l'épreuve le jour même, les frais d'engagement ne seront pas remboursés.

Article VIII. Responsabilité

La responsabilité civile de l'organisateur est couverte par une police souscrite auprès de ALLIANZ Assurances. Toutefois l'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou défaillance dû à un mauvais état de santé, d'accident provoqué par le non-respect du code de la route et des consignes des organisateurs, de perte ou de vol d'objet ou de matériel (en dehors de la zone retrait dossard).

Article IX. Récompenses

Les récompenses seront attribuées uniquement sur la présentation des athlètes. Pour les courses XS et S : Les 3 premières filles et les 3 premiers garçons scratch.

Article X. Label Féminin de Triathlon

Pour toutes inscriptions féminines à l'une des épreuves du **Triathlon de Pontivy**, il sera mis en œuvre les critères du **Label Féminin de Triathlon**.

Ce label permet de mettre pour les femmes un local qui leur sera réservé et dans lequel elles pourront se changer en toute intimité, de mettre en place des départs natation « séparés » ou « décalés » pour les femmes et la mise en place des lots équitables pour les femmes et les hommes, de mettre en œuvre des « vélos ouvreurs » identifiant la femme et l'homme de tête et la mise en place d'un speaker équitable et qui promeut les opérations régionales (et nationales) liées au développement du triathlon pour les femmes.

Article XI. Equipement chronométrage

Un bracelet à puce sera fourni par l'organisateur. Ce bracelet sera porté à la cheville gauche. La non remise du bracelet à l'issue de la course sera facturée 30 euros.

Article XII. Limite de temps

Le temps limite de l'épreuve est fixé à 40 minutes à la 2e transition pour le Distance XS et à 1h15 à la 2e transition pour le Distance S.

Article XIII. Droit d'image

Votre participation à l'une des épreuves équivaut à votre acceptation pour l'utilisation par les organisateurs du Triathlon : La 1/2 Finale Zone centre-Ouest du championnat de France individuel Jeunes de Triathlon, ainsi que de leurs ayants droits, tels que partenaires et médias, de votre nom, de votre image, de votre voix et de votre prestation sportive sur tout support, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

Article XIV. Lutte anti-dopage

Les participants s'engagent à respecter rigoureusement l'interdiction de dopage ainsi que les dispositions concernant les contrôles antidopage, telles qu'elles résultent des lois et règlements en vigueur, notamment les articles L.23 0-1 et suivants du Code du Sport. Des contrôles anti-dopage pourront être effectués, sans aucun préavis, par les institutions compétentes.